



Le revenu disponible des Lorrains :

faible hausse et accroissement de la part des prestations sociales

■ Bertrand KAUFFMANN

En 2010, un Lorrain disposait en moyenne de 18 400 euros (revenu disponible brut) pour consommer et épargner. Les salaires et autres traitements constituent l'essentiel de cette ressource. Ce revenu a légèrement progressé en deux ans et plus rapidement en Lorraine que dans les autres régions du quart nord-est.

Le revenu disponible brut des ménages lorrains (RDB) s'établit à 43,186 milliards d'euros en 2010. Il représente 3,3% du total national. Cette part est stable depuis deux ans. À titre de comparaison, la Lorraine représente 2,9% du produit intérieur brut national (PIB) et 3,6% de la population française.

Le RDB progresse de 2,0% en valeur entre 2009 et 2010, après avoir augmenté de 0,1% entre 2008 et 2009. Pour connaître l'évolution du pouvoir d'achat des habitants, il faut déduire de cette évolution deux facteurs sous-jacents : l'inflation, calculée par l'augmentation de l'indice des prix, et le taux de croissance de la population. En effet, à RDB moyen par habitant constant, une hausse d'un de ces deux facteurs augmente mécaniquement de la même valeur le RDB total.

L'inflation, mesurée pour l'ensemble des ménages français, s'établit à +0,1% entre 2008 et 2009, et +1,5% entre 2009 et 2010. Le taux de croissance de la population lorraine est de +0,1% environ entre chacune des années. L'accroissement de ces deux facteurs est donc de près de 1,6% sur la période 2008-2010. L'évolution du pouvoir d'achat par habitant est par conséquent de +0,4% en deux ans en Lorraine.

Ce chiffre paraît régulièrement en décalage avec le ressenti de la population sur l'évolution de son budget. Plusieurs explications peuvent être avancées pour comprendre cet écart.

Premièrement, la taille moyenne des ménages ayant tendance à diminuer - elle diminue de 0,02 personne chaque année - le RDB total d'une famille est également en érosion constante.

Deuxièmement, du fait des changements de modes de consommation, la part des dépenses dites pré-engagées est de plus en plus importante. Elles représentent aujourd'hui en moyenne près de 30% du RDB des ménages.

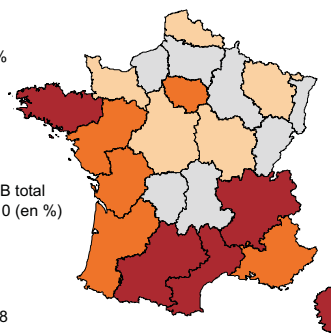
Troisièmement, les ménages sont plus sensibles aux hausses des prix des achats courants. Or, l'indice des prix à la consommation est une moyenne pour l'ensemble des prix. Ainsi, il peut ne pas refléter les fortes hausses sur certains produits, si les prix d'autres produits baissent, ou augmentent modérément. L'effet est d'autant plus marqué que les fortes hausses concernent des produits fréquemment achetés, mais d'un poids peu important dans le budget d'un mé-

La Lorraine fait mieux que ses voisins

Province : +2,9%
Métropole : +2,4%

Évolution du RDB total entre 2008 et 2010 (en %)

■ Plus de 3,1
■ 2,4 à 3,1
■ 1,8 à 2,4
■ Moins de 1,8



Source : Insee, comptes régionaux des ménages, base 2005 semi-définitif

© IGN-Insee 2013

nage. C'est le cas en particulier des produits alimentaires courants, achetés dans les hypermarchés et supermarchés, du tabac ou des carburants.

En 2010, chaque Lorrain disposait en moyenne d'un peu moins de 18 400 euros pour consommer et épargner. La Lorraine se situe dans le peloton de queue des régions métropolitaines. Elle dispute à la Champagne-Ardenne la 19^{ème} place des 22 régions de métropole. Le RDB par habitant y est inférieur de 4% à la moyenne de province, et de 9% à celui de la métropole (20 100 euros par habitant). Signal positif, l'écart avec les régions de province a diminué d'un point depuis 2008, où il était de 5%. Par rapport à l'ensemble des régions métropolitaines, l'écart reste stable.

Au sein de la Grande Région (1), la Lorraine supporte la comparaison avec les deux Länder allemands, dont le RDB moyen par habitant est à peine supérieur à celui d'un Lorrain : 18 700 euros en Sarre et 18 600 euros en Rhénanie-Palatinat. Avec 16 900 euros, la Wallonie est très en retrait. Le champion local est logiquement le Luxembourg, avec près de 30 000 euros par habitant. À titre de comparaison, le RDB moyen en Île-de-France, région championne de métropole, était de 23 600 euros par habitant en 2010.

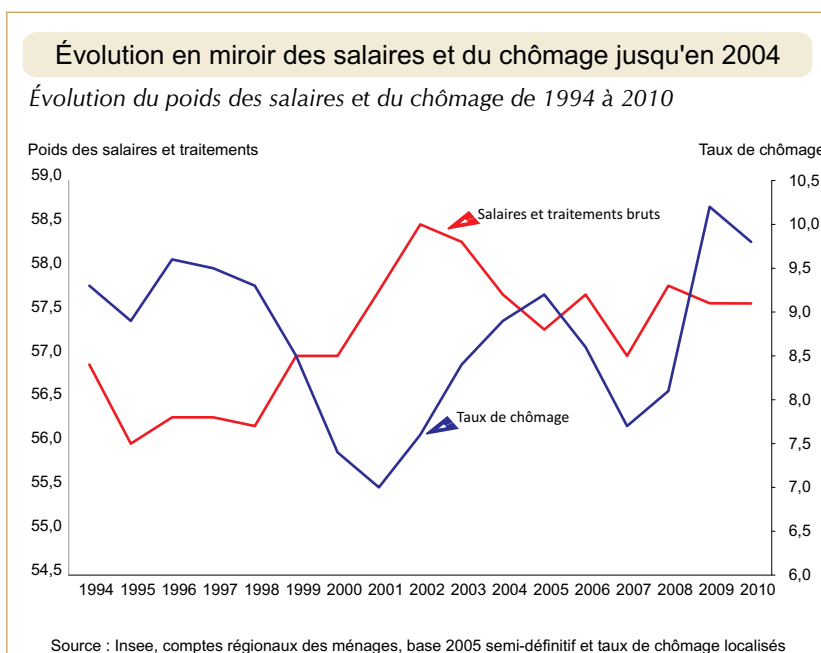
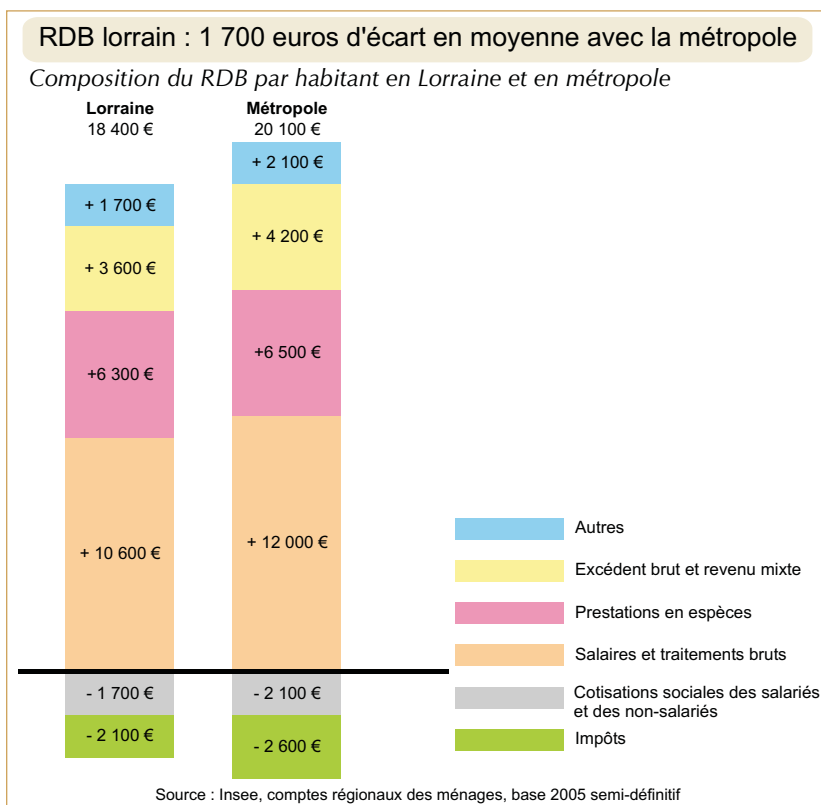
Plus de la moitié du RDB des Lorrains provient de leurs salaires et autres traitements. La part de ces deux postes est, en valeur et en proportion, plus importante dans l'ensemble des régions métropolitaines. Les impôts et cotisations sociales payés viennent cependant raboter cet avantage. En effet, la somme de ces deux postes grève le RDB de 23,2% dans l'ensemble de la métropole, mais «seulement» de 20,9% en Lorraine.

En Lorraine, les prestations en espèces constituent en 2010 plus du tiers du RDB régional (34,5%). C'est un point de plus que la moyenne métropolitaine. À titre de comparaison, en 2008, cette part était de 32,3% dans la région. Deux phéno-

mènes expliquent cette «dépendance» particulière de la Lorraine. D'une part, la région est plus touchée par le chômage, d'autre part, elle compte un peu plus de retraités dans sa population. La part des prestations en espèces est toutefois assez variable selon les régions. Elle avoisine les 38% en Languedoc-Roussillon, en Poitou-Charentes ou dans le Limousin, mais elle n'est que de 25% en Île-de-France.

Le poids dans le RDB des revenus liés aux excédents bruts et revenus mixtes, de 19% en Lorraine en 2010, est également plus faible que la moyenne de province. L'explication réside essentiellement dans une moindre part de l'entrepreneuriat individuel dans la région.

Par ailleurs, la part des salaires et des traitements bruts a évolué de manière inversée par rapport au taux de chômage régional. Sur la



(1) Chiffres 2009. À cette date, le RDB lorrain était de 18 000 euros par habitant

Savoir plus :

- Les comptes régionaux en 2009 : la Lorraine, première région économique du Grand Est, Économie Lorraine n°304, février 2013

Sites Internet :
www.insee.fr



Insee

Institut National de la Statistique et des Études Économiques Direction Régionale de Lorraine

15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 NANCY CEDEX
Tél : 03 83 91 85 85
Fax : 03 83 40 45 61
www.insee.fr/lorraine

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Christian TOULET
Directeur régional de l'Insee

COORDINATION RÉDACTIONNELLE

Bertrand KAUFFMANN
Jean-Jacques PIERRE

RESPONSABLE ÉDITORIALE ET RELATIONS MÉDIAS

Brigitte VIENNEAUX

RÉDACTRICE EN CHEF

Agnès VERDIN

RÉALISATION DE PRODUITS ÉDITORIAUX

Marie-Thérèse CAMPISTROUS

ISSN : 0293-9657
© INSEE 2013

période 1994-2004, les deux courbes évoluent presque parfaitement en miroir l'une de l'autre. À partir de 2005, la relation semble se briser. Le poids sans cesse grandis-

sant de la branche «retraite» dans l'ensemble des prestations sociales, par rapport à celle du chômage, est un facteur explicatif de cette évolution.

Les données de cette étude sont issues des comptes de la Nation. Ces derniers permettent une représentation chiffrée détaillée de l'économie française selon de nombreux angles : croissance, revenu, pouvoir d'achat, consommation, finances publiques, investissement, commerce extérieur, etc. Ils sont publiés selon une double périodicité : trimestrielle et annuelle.

Les comptes nationaux trimestriels décrivent de façon synthétique le passé récent. Ils sont calés sur les comptes nationaux annuels qui donnent une fois par an une description globale et détaillée de l'économie nationale. Le tableau ci-dessous présente les dernières données disponibles.

Une reprise du RDB en début d'année

	Pouvoir d'achat et ratios des comptes des ménages français (données CVS-CJO)					
	Variations t / t-1 (en %)					
	2011T4	2012T1	2012T2	2012T3	2012T4	2012T5
RDB	0,4	0,4	0,4	-0,1	-0,7	1,2
RDB par unité de consommation	0,3	0,2	0,3	-0,3	-0,8	1,1
Pouvoir d'achat du RDB	-0,2	-0,4	0,2	-0,2	-0,9	0,9
Pouvoir d'achat du RDB par unité de consommation	-0,4	-0,5	0,0	-0,4	-1,0	0,8
Taux d'épargne	16,1	15,5	16,1	15,8	15,0	15,9

Source : Insee, comptes nationaux trimestriels, base 2005

Les comptes des régions métropolitaines sont établis à partir des comptes nationaux, selon une méthodologie dite « descendante ». Pour chaque poste détaillé, la donnée métropolitaine est calculée en enlevant à la donnée nationale les valeurs des Dom. Elle est ensuite ventilée entre les régions de métropole, en fonction d'une clé de répartition. Propres à chaque donnée, les clés de répartition sont choisies pour refléter autant que possible la caractéristique à estimer. Leur calcul mobilise de très nombreuses sources, statistiques et administratives, ce qui explique que leur date de référence est reculée à 2010.

Les données 2010 de la présente étude sont des données semi-définitives (calées sur les agrégats semi-définitifs en base 2005 des comptes nationaux) et seront révisées lorsque seront disponibles les agrégats définitifs des comptes nationaux pour la France. Les données antérieures sont définitives (calées sur les agrégats définitifs en base 2005 des comptes nationaux pour la France).

Définitions

Produit Intérieur brut (PIB) : Il mesure le résultat de l'activité de l'économie sur un territoire. Il est égal à la somme des valeurs ajoutées brutes des différents secteurs ou différentes branches d'activité, augmentée des impôts moins les subventions sur les produits.

Revenu Disponible Brut (RDB) : Il correspond au revenu des ménages (au lieu de résidence, donc y compris les frontaliers) restant à leur disposition pour consommer et épargner. Il tient compte aussi des revenus de transfert comme les retraites, les allocations chômage ou les prestations sociales, et des transferts fiscaux (impôts sur le revenu et le patrimoine et cotisations sociales versées par les ménages). Les données sont exprimées en base 2005.

Dépenses pré-engagées : Ensemble des dépenses des ménages réalisées dans le cadre d'un contrat difficilement renégociable à court terme. Elles sont définies comme suit :

- dépenses liées au logement (y compris les loyers imputés), ainsi que celles relatives à l'eau, au gaz, à l'électricité...;
- services de télécommunications ;
- frais de cantine ;
- services de télévision (redevance télévisuelle, abonnements à des chaînes payantes) ;
- assurances (hors assurance-vie) ;
- services financiers (y compris, dans le cas de la comptabilité nationale, les services d'intermédiation financière indirectement mesurés).